

PROCES-VERBAL DE LA
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 5 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux

Et le 5 décembre à 19 heures,

Date de la convocation :

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues,
régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,

30/11/2022

Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 9

Présents :

Votants : 13

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Daniel REVELLO, Éric MICHOU, Robert PYOT, Laura ESCOBAR et Mallauray SOTTIZON.

Absents excusés : Stéphane DUCARRE, Roland BIGAT, Aurélie MASSE, Coralie DA COSTA, Sandrine BOURGEY, Alix LARCHEY.

Procurations : 4

De Sandrine BOURGEY à Laura ESCOBAR, Roland BIGAT à Corrine PERRET, Alix LARCHEY à Lucien MORALES-HERNANDEZ et Coralie DA COSTA à Sylvain GRANGER.

Désignation d'un secrétaire de séance à l'unanimité : Robert PYOT assistée de Corrine PERRET

1. Approbation du PV du 7 novembre 2022

Adopté à l'unanimité

2. Adoption du nouveau règlement d'affouage

Groupe de travail composé de R.PYOT – D.REVELLO – E.MICHOU et S.GRANGER -